

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Band:</b>	35 (1964)
<b>Heft:</b>	11
<b>Artikel:</b>	Un exemple à suivre : la chronique mensuelle de l'Office de statistique de la ville de Bienne
<b>Autor:</b>	Schindelholz, R.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-825380">https://doi.org/10.5169/seals-825380</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

suffi, hélas, de quelques mots habiles pour mettre en doute l'engagement formel de nos autorités. C'est pourtant un remède plus efficace que celui des subventions qui est proposé.

Certes, l'armée, à laquelle incombe la défense du territoire, n'a pas qu'un rôle philanthropique à jouer et, si elle apporte des avantages économiques, elle provoque aussi l'arrivée de quelques gens de guerre. Mais notre patriotisme et notre amour du cheval se doivent bien d'accepter ces conséquences. La création d'un centre du cheval, c'est-à-dire de l'éducation du cheval et de ses utilisateurs, avec son cortège de spécialistes et de maîtres, avec ses installations et le matériel destinés à tirer un parti judicieux du cheval tant pour le trait que pour la selle, constituerait le stimulant parfait au maintien et au développement de l'élevage du cheval dans le Jura.

Pourquoi, afin de calmer les esprits inquiets, n'ouvrirait-on pas ce centre militaire à la participation plus large d'un public civil sportif en jumelant ce centre militaire à un centre civil du cheval ? L'interdépendance de deux institutions s'épaulant mutuellement ne constituerait-elle pas aussi une garantie contre le trop fameux glissement qui effraie les esprits ?

La question paraîtra peut-être naïve aux militaires traditionnalistes, mais elle mérite réflexion car, dans ces conditions, le patriotisme n'aurait pas de peine à s'élever à la hauteur de l'amour du cheval, pour le bien des Franches-Montagnes dont le destin, j'en suis sûr, se jouera avec le cheval.

## **Un exemple à suivre : La chronique mensuelle de l'Office de statistique de la ville de Bienne**

L'Office statistique de la ville de Bienne publie chaque mois une chronique donnant tous les renseignements statistiques intéressants ; cette chronique est publiée en deux langues et elle permet de suivre l'évolution de la ville. Examinons le bulletin de juin 1964. Nous y trouvons des renseignements sur les faits suivants :

- le temps à Bienne : pression atmosphérique, température, humidité, précipitations, niveau du lac ;
- population : son état et son mouvement ;
- indice des prix ;
- construction d'appartements ;
- poursuites ;
- marché du travail ;
- orientation professionnelle ;
- transports et renseignements touristiques ;
- accidents de la circulation.

Certains de ces chapitres méritent un examen plus approfondi car ils nous donnent une idée de la vie de la deuxième ville du canton.

## Population

La ville de Bienne comptait à fin juin 1964 un total de 76 414 habitants dont 10 256 étrangers, soit 15,5 %. Le mois de juin montre un gain de 249 habitants parmi lesquels un excédent de naissances de 50 habitants et un gain de migrations de 199 habitants. Cette chronique établit la comparaison avec les deux mois précédents ; une comparaison avec la moyenne de l'année précédente serait encore plus instructive et compléterait celle qui est faite avec juin 1963 et mai 1964.

Cette référence aux années précédentes est faite pour l'étude du mouvement de la population. On y trouve l'évolution de la population de 1955 à 1963 : mariages, décès, naissances, immigrés, émigrés et l'état de la population. Relevons que la population était de 52 705 personnes en 1955 et 66 166 en 1963 ce qui représente une augmentation de 25 %. Cette augmentation du quart en moins de dix ans est due essentiellement au gain des migrations ; nous notons en effet que cette augmentation de plus de 13 000 habitants en huit ans représente un nombre un peu supérieur au total des étrangers à Bienne actuellement. Il serait évidemment intéressant de connaître le nombre d'étrangers établis à Bienne lors du recensement de 1955.

## Indice des prix

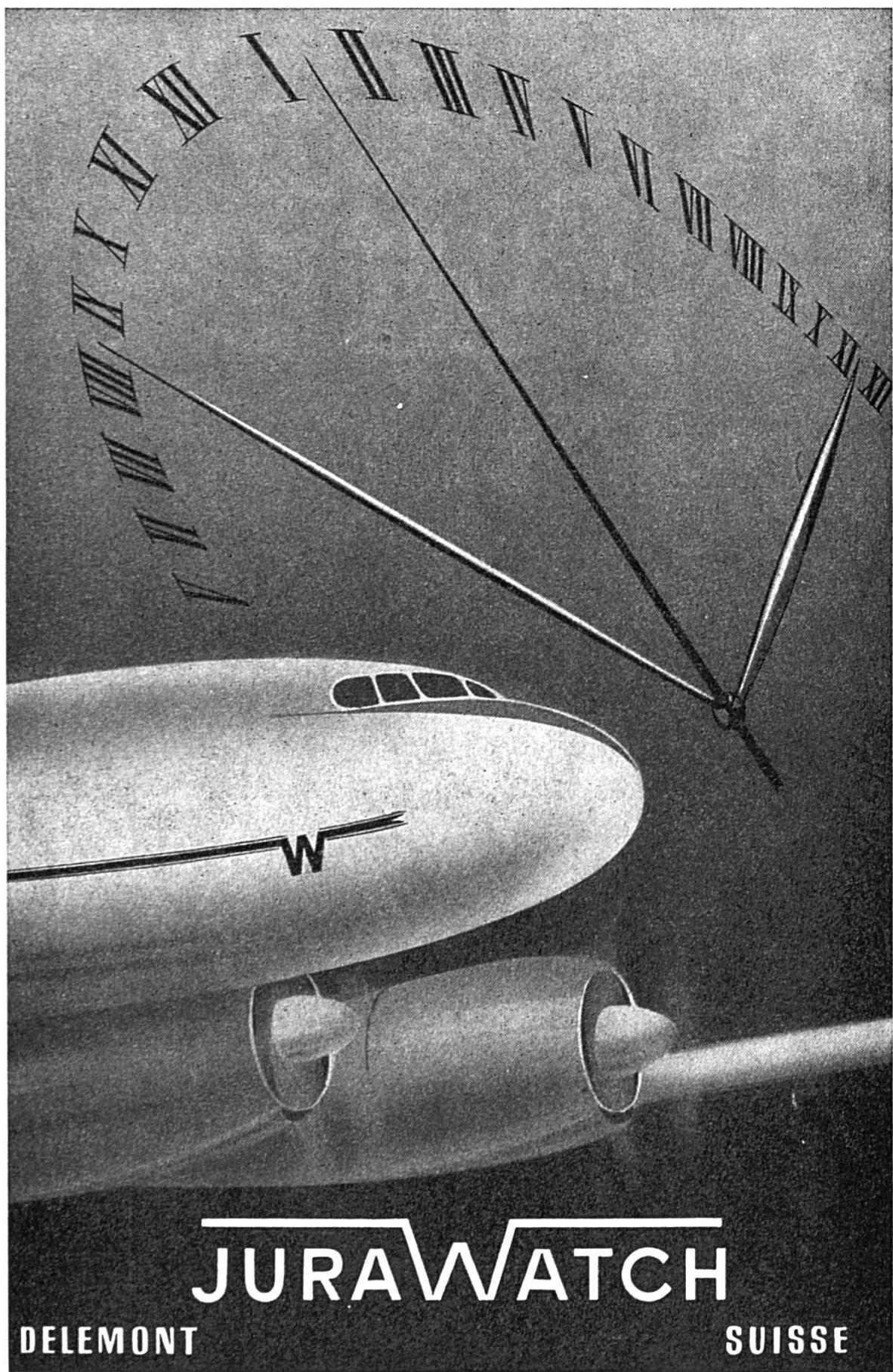
La connaissance de cet indice des prix à la consommation est très intéressante par sa comparaison à l'indice national. L'indice général des prix à la consommation pour juin 1964 s'élève à 208,1 à Bienne alors que l'indice national est de 207,7. Comparons les groupes de dépenses en nous référant au septième fascicule de la « Vie économique » :

	Bienne	Indice national
Denrées alimentaires . . . . .	225,5	221,0
Chauffage et éclairage . . . . .	144,4	157,2
Habillement . . . . .	247,3	247,3
Loyer . . . . .	176,5	179,3
Divers . . . . .	188,0	188,0

Le coût de la vie est donc légèrement supérieur à Bienne par rapport à la moyenne nationale dans les denrées alimentaires. Il est inférieur pour le chauffage, l'éclairage et le loyer. Examinons de plus près le détail des composants de l'indice des denrées alimentaires.

Nous allons comparer ci-dessous les prix moyens des denrées alimentaires les plus courantes à Bienne et les prix moyens de ces mêmes denrées dans 34 villes suisses :

	Bienne Fr.	34 villes Fr.
Lait . . . . .	1 l. —.67	—.66,9
Fromage . . . . .	1 kg. 7.20	7.11
Oeufs du pays . . . . .	1 pièce —.25	—.25
Rôti de bœuf . . . . .	1 kg. 9.80	9.—
Veau . . . . .	1 kg. 10.60	11.54
Porc (carré, cru) . . . . .	1 kg. 13.—	11.53
Lard fumé maigre . . . . .	1 kg. 9.—	8.48
Pommes de terre . . . . .	1 kg. —.50	—.52



# Nos bons hôtels du Jura

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis**

<b>Bévilard</b>	<b>Hôtel du Cheval-Blanc</b> Moderne et confortable	(R. Ludi) <b>(032) 92 15 51</b>
<b>Biènne</b>	<b>Hôtel Seeland</b> Entièrement rénové - Confort	(A. Flückiger) <b>(032) 2 27 11</b>
<b>Boncourt</b>	<b>Hôtel à la Locomotive</b> Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatheraf) <b>(066) 7 56 63</b>
<b>Delémont</b>	<b>Hôtel de la Cigogne</b> Rénové - Tout confort	(B. Frésard-Venzin) <b>(066) 2 14 83</b>
<b>Laufon</b>	<b>Hôtel du Jura</b> Chaîne des rôtisseurs - Salle de conférence	(M. Regli) <b>(061) 89 51 01</b>
<b>Moutier</b>	<b>Hôtel Suisse</b> Rénové, grandes salles	(Famille Brioschi-Bassi) <b>(032) 93 10 37</b>
<b>La Neuveville</b>	<b>Hôtel J.-J. Rousseau</b> Neuf - Confort, salles	(Jean Marty) <b>(038) 7 94 55</b>
<b>Porrentruy</b>	<b>Hôtel du Cheval-Blanc</b> Rénové, confort, salles	(C. Sigrist) <b>(066) 6 11 41</b>
<b>Saint-Imier</b>	<b>Hôtel des XIII Cantons</b> Relais gastronomique du Jura	(M. Zibung) <b>(039) 4 15 46</b>
<b>Saint-Ursanne</b>	<b>Hôtel du Bœuf</b> Rénové, sa cuisine, sa cave	(Jos. Noirjean) <b>(066) 5 31 49</b>

La comparaison n'est pas possible pour toutes les denrées, la qualité choisie n'étant pas toujours identique. Nous relevons dans les cas ci-dessus une légère supériorité des prix à Bienne par rapport à la moyenne de 34 villes suisses.

### **Construction d'appartements et bâtiments**

Le mois de juin 1964 vit l'occupation à Bienne de 70 nouveaux appartements ; on relève le nombre de 24 nouveaux appartements au mois de mai 1964 et 113 en juin 1963 ! En juin 1964 on accorda 52 autorisations de bâtir des immeubles locatifs et 4 autorisations d'autres bâtiments. Ce sont pour les deux derniers mois dans les quartiers de l'Ancien vignoble et de Mâche que se sont construits les nouveaux appartements.

### **Poursuites**

L'examen de l'évolution du nombre des poursuites est très intéressant. Ainsi, nous constatons les chiffres suivants pour Bienne :

	<b>Juin 1964</b>	<b>Juin 1963</b>
Poursuites privées . . .	1120	1252
Poursuites fiscales . . .	271	359
Menaces de faillite . . .	39	64

Les chiffres sont encore plus faibles en mai 1964. Donc moins de poursuites et moins de menaces de faillite comparativement à l'année dernière à la même époque.

### **Marché du travail**

Cette rubrique donne la situation des demandes et des offres de travail et l'état du chômage à Bienne. En juin 1964, 293 personnes s'adressèrent à l'Office du travail de la ville pour demander un emploi. Il y avait, à cette même date 501 places vacantes annoncées. Cela permit 91 placements par l'office. Le chômage est pratiquement inexistant puisqu'il n'y eut que 3 chômeurs complets durant le mois.

Citons encore l'activité de l'Office d'orientation professionnelle que 96 jeunes filles et jeunes gens vinrent consulter en juin. Ce même office put placer 32 apprentis ; il adressa également 28 requêtes de bourses d'apprentissage et durant le mois une somme de 9637 fr. fut accordée en bourses d'apprentissage.

### **Industrie hôtelière et transports publics**

La ville de Bienne hébergea en juin 7535 hôtes pour un total de 13 527 nuitées. Le chiffre des hôtes dépasse celui de mai 1964 et du mois de juin de l'année précédente. Les entreprises municipales de transports reçurent près de 900 000 clients. Le funiculaire d'Evilard transporta 79 000 personnes et celui de Macolin près de 30 000. La police relève 45 accidents de la circulation en juin (48 en mai 1964 et 47 en juin 1963). Ces accidents cependant provoquèrent le chiffre de 37 blessés (36 en mai 1964 et 33 en juin 1963). On ne relève heureusement aucun accident mortel. Les dégâts se sont élevés à 56 525 fr. Pas de permis retiré et aucun avertissement.

### Charge fiscale par rapport à la répartition sociale

Examinons encore les pages annexes de ce rapport statistique qui montre la charge des impôts par rapport à la répartition sociale des Biannois. Les chiffres indiqués ne sont évidemment pas ceux de 1963 mais proviennent des gains moyens de 1959 et 1960. Ils restent cependant très valables, des changements importants n'étant pas intervenus. Voici un premier tableau montrant le total des recettes fiscales et le nombre des contribuables :

	Contribuables	Montant Fr.
Impôt sur le revenu et taxe personnelle	19 063	12 436 650.35
Impôt sur la fortune . . . . .	6 127	1 318 275.55
Main-d'œuvre étrangère . . . . .	11 234	1 283 407.82
Modifications ultérieures . . . . .	2 057	1 127 503.80
Divers (arriérés, etc.) . . . . .		2 025 509.43
Personnes morales . . . . .	1 001	7 863 353.55
	39 482	26 054 700.50

A Bienne, un contribuable sur vingt ne dispose pas d'un revenu imposable et ne s'acquitte que de la taxe personnelle de 20 fr. pour les célibataires et 10 fr. pour les personnes mariées.

Parmi les personnes physiques, on distingue les groupes suivants : 46,3 % des contribuables sont taxés sur un revenu de 5000 fr. et moins. 33,1 % des contribuables sont taxés sur un revenu de 5100 à 10 000 fr.

On constate donc que 4 contribuables sur 5 disposent d'un revenu imposable inférieur à 10 000 fr. Cela correspond à un revenu brut d'environ 13 400 fr. pour les célibataires et de 15 000 fr. environ pour les personnes mariées ayant deux enfants. Ces quatre cinquièmes des contribuables dont le revenu imposable n'excède pas 10 000 fr. rapportent 36,6 % des recettes provenant de l'impôt sur le revenu. Les taxations supérieures à un revenu fiscal de 30 000 fr. rapportent près du tiers du total des impôts sur le revenu, mais ne représentent que 2,8 % des contribuables. Le contribuable moyen, relève encore le rapport biennois se situe entre un revenu imposable de 7500 fr. à 10 000 fr.

Quant à l'impôt sur la fortune, le quart des contribuables possède une fortune imposable. 6127 contribuables ont donc une fortune imposable et parmi ceux-ci 105 possèdent une fortune de plus de 1 million de francs.

Tels sont les renseignements que donne cette chronique mensuelle du mois de juin 1964 de l'Office de statistique de la ville de Bienne. Une telle étude est extrêmement intéressante pour chaque citoyen ; des comparaisons sont également riches en enseignement. Pour les communes qui désirent rendre publics tous les renseignements statistiques, cette chronique peut servir de modèle.

R. SCHINDELHOLZ